CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du Mercredi 15 septembre 2021 - 18h00 à ABBEVILLE - Espace Max Lejeune - Garopôle

COMPTE RENDU

L'AN DEUX MILLE VINT ET UN, le 15 septembre à 18h00, le Conseil d'agglomération de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme légalement convoqué le 9 septembre 2021, s'est réuni au siège de l'établissement, Immeuble Garopôle, Espace Max Lejeune à Abbeville, sous la présidence de M. Pascal DEMARTHE.

Date de la convocation	9 septembre 2021
Date d'affichage	9 septembre 2021

Membres en exercice	75
Membres présents	66
Pouvoirs	7
Votants	73

Etaient présents:

MM. DEMARTHE – BALEDENT – BLONDIN – BOURET – DAIRAINE – DENIS – LEDET – LEPAGE – MALLET – PRUVOT – TONOLLI – DOVERGNE – GARET – BOUCHARD – FRION – LENNE – GARDEL – LEBLOND – DUQUESNE – LECOMTE – RIMBAULT – CHATENAY – DANTEN – BOUTROY – SANNIER – LEFEBVRE – JACOB – MACHAT – DULIN – MARTEL – VOISIN – MENNESSON – DELOHEN – COEUILTE – BLONDIN – WALRAVE DEBRAY – MENOURIE – DELAHAYE – DUCROCQ – GORRIEZ – MARQUE – HAUSSOULIER – PATTE – HENOCQUE – LANGLET – LESENNE

Mmes BOULART – CHEVALLIER – DAUSSY – DELAGE – DUPUY – DUROT – NOEL – RHUIN – VASSEUR – CHAGNON – ARCIVAL – DUPONT-BOSIO – KOCH – DEROUSSENT – MAISON – CREPIN – BOURCERONDE – DORION – DUVAL

Etaient excusés :

M. Pierre LEMARCHAND donne pouvoir à Mme Lydie NOEL

Mme Chantal MONFLIER donne pouvoir à M. Patrick DAIRAINE

Mme Florence PETIT donne pouvoir à Mme Michelle DELAGE

M. Francis HENIQUE donne pouvoir à M. Angelo TONOLLI

M. Michel DEFORCEVILLE remplacé par Mme Maryline DEROUSSENT

Mme Maryse DUBOS remplacée par M. Joël GARDEL

M. Laurent PARSIS donne pouvoir à M. Fabrice FRION

M. Gilles GAVOIS remplacé par M. Jean-Luc DULIN

M. Gilbert DUCHEMIN remplacé par M. Jérôme VOISIN

M. Michel TRENCART

M. Arnaud BIHET donne pouvoir à M. Robert DEBRAY

Mme Clémence FROISSART-SENLIS donne pouvoir à M. Jean-Marie MACHAT

M. Roland COLINET

Le quorum étant réuni, M. le Président ouvre la séance à 18h

Il propose de désigner M. Yves BLONDIN conformément aux textes en vigueur, en qualité de Secrétaire de Séance.

Le Conseil d'agglomération décide à la majorité d'approuver le Procès-Verbal de la séance du 8 juillet 2021

FINANCES

1) 2021.088 Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Le Conseil d'agglomération,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L. 243-5 et L.243-6 du Code des Juridictions Financières,
- Vu l'ouverture le 12 juin 2020 d'une procédure de contrôle des comptes de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme portant sur les exercices 2017 à 2020, par la Chambre régionale des comptes des Hauts de France,
- Vu les auditions des Présidents successifs les 1er et 2 octobre 2020,
- Vu le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes et ses annexes, référencé ROD2 2020-0147, notifié à la communauté d'agglomération de la Baie de Somme le 13 juillet 2021,
- Considérant qu'en application de l'article R241-18 du Code des Juridictions Financières, le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes doit donner lieu à un débat,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, le Conseil d'agglomération :

Prend connaissance du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes et ses annexes, référencé ROD2 2020-0147.

OMERATION

Prend acte de la tenue d'un débat suite à la présentation dudit rapport.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h55.

Le Président de la CABS. Pascal DEMARTHE